

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Réunion de la CLDR
26 novembre 2015, 19h00
Rue du Centre, 80, 4990 Lierneux**

Présents : B. BOTTY, A. DANIEL, D. DUROISIN, G. GILSON-HOURLAY, J. HENRY, J. JAMOYE, G. LAPORTE, F. LEONARD, G. LEROUX, P. LHOEST, D. MINET, D. H. NAVEAU, NINANE, V. PEFFER, D. TOURBACH, C. VANDER VLEUGEL,

Excusés : E. DEBACKER, P. MATHIEU, A. NEUFORGE, P.D RUYSSSEN

GREOA : A. BARTHELEMY, M-F. GILIS, A. LEUSCH

1. Introduction

M. le Bourgmestre, Fabrice Léonard, inaugure la séance en accueillant les participants. Il annonce la relance de la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) initiée en 2008. Il rappelle que la candidature des membres présents a été approuvée par le Ministre. Il présente ensuite le programme de la soirée qui sera consacrée à une première prise de contact entre les membres de la CLDR et les agents de développement du Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA). Ceux-ci assureront l'accompagnement de la Commune dans le cadre du processus (cfr. point 2). Il explique que l'ODR a déjà effectivement recommencé puisque un avenant au contrat avec l'auteur de programme JNC a été signé pour remettre à jour le rapport socio-économique réalisé en 2008. Ce travail est en cours de réalisation.

2. Présentation du GREOA

Les agents de développement présentent le GREOA, le service PCDR et les autres services de l'asbl (bureau d'études, cartographie, tourisme, graphisme). Ils rappellent que leur rôle sera d'animer les réunions citoyennes.

3. Présentation des membres de la CLDR

Les membres se présentent en expliquant les raisons qui les ont amenés à participer à l'ODR. Certains d'entre eux avaient déjà participé à la première ODR de Lierneux et sont déjà familiers du processus tandis que d'autres membres le découvrent. Pour les premiers, l'ODR est perçue comme un processus de longue haleine mais qui a apporté beaucoup de choses à la commune grâce à la concrétisation de beaux projets (espace de rencontres et de loisirs du Vicinal, maison de village de Verleumont, etc.). Pour d'autres, c'est l'intérêt pour plusieurs thématiques de la vie communale qui se manifeste : protection de l'environnement, préservation du patrimoine bâti et naturel, questions énergétiques, aspects sociologiques, intégration de l'agriculture, etc.

4. L'Opération de Développement Rural (ODR)

Le Développement Rural est une politique proposée par la Wallonie aux communes rurales. Elle est actuellement régie par le Décret régional du 11 avril 2014 , l'arrêté d'exécution du 12 juin 2014 et « *consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune dans le but de sa revitalisation et de sa restauration dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel* ». Il s'agit d'un processus qui vise à établir une stratégie de développement communale pour 10 ans en collaboration avec la population. Un diagnostic de la commune est établi sur la base d'une étude socio-économique et d'une consultation citoyenne.

A Lierneux, c'est le bureau d'étude JNC, désigné en 2008 en vue de réaliser l'étude socio-économique de l'entité, qui est actuellement chargé de l'actualisation de ce rapport. Ce dernier permettra à la Commune de bénéficier d'une carte d'identité objective de l'entité. Le GREOA se chargera quant à lui d'informer les citoyens sur le processus et de consulter la population sur les atouts, faiblesses et opportunités de la commune. Le croisement des données objectives et subjectives permettra d'élaborer un diagnostic partagé à partir duquel il sera possible d'élaborer une stratégie à long terme fondée sur des défis et objectifs à atteindre. Ensuite, des Groupes de Travail (GT) thématiques seront constitués et permettront de réfléchir à des actions et à des projets à réaliser pour atteindre les objectifs.

Le document présentant le diagnostic, le résultat de la consultation citoyenne, les objectifs de développement et les fiches-projets s'appelle un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci est soumis à l'approbation de la CLDR, du Conseil communal et du Gouvernement wallon. Certains projets pourront être subsidiés par la Wallonie jusqu'à 80% (cfr point 5) voire 90% pour les projets transcommunaux.

5. Discussion

Des membres, actifs dans l'ancienne ODR, expliquent que le PCDR a déjà permis de réaliser de nombreux projets d'envergure mais ajoutent qu'une attention devra être portée à des projets de moins grande ampleur, et ce en regard de la situation budgétaire de la Commune mais aussi des nouveaux taux de subventionnement en développement rural. En effet, les agents de développement expliquent que, conformément au nouveau décret, les taux de subsides octroyés sont les suivants :

	Première tranche jusqu'à 500.000 €	Deuxième tranche au-delà de 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60%	50%
Autres projets	80%	60%

Des précisions sont demandées concernant la composition de l'assemblée du jour. Le Président répond que les personnes convoquées à cette présente réunion sont celles qui avaient posé leur candidature en 2011. Il ajoute que toutes les candidatures ont été acceptées et que, lors de la consultation citoyenne dans les villages, les citoyens seront informés de la possibilité de rejoindre la CLDR. En effet, le

nombre de membres au sein de la CLDR peut varier entre 10 et 30 membres effectifs et un même nombre de suppléants. Les agents de développement rappellent que le but du processus est de susciter au maximum la consultation citoyenne et que la CLDR sera donc ouverte à de nouveaux membres. Les agents de développement invitent les membres à relayer l'information concernant l'ODR autour d'eux.

Le souhait est émis que la notion de rénovation rurale et de l'esprit collectif des projets soient bien mis en avant lors des consultations villageoises.

Des questions sur le déroulement des groupes de travail sont émises. Tous les thèmes seront abordés dans les consultations villageoises. Les citoyens qui le souhaitent, membres ou non de la CLDR, pourront à cette occasion se réunir et réfléchir, par thématiques, à des actions à mettre en œuvre immédiatement ainsi qu'à des projets, de plus grande ampleur, à mener sur du plus long terme.

Un citoyen souhaite connaître l'investissement en temps à fournir par les membres de la CLDR. Le planning proposé est rappelé, mais une réponse précise ne peut pas être apportée.

6. Suite du processus

L'actualisation de l'étude socio-économique est prévue pour la fin janvier 2016. Il est prévu que le bureau JNC vienne présenter son analyse lors d'une réunion de la CLDR dans le courant du mois de février ou mars. Une première consultation de la CLDR sera également effectuée lors de cette réunion par les agents de développement. Par la suite, 8 réunions par villages seront organisées au printemps dans les villages de Arbrefontaine, Lierneux, Odrimont, Reharmont, Sart, Verleumont, Jevigné, Les Villettes, Bra et Trou-de-Bra). L'agenda de ces réunions ainsi que toute information relative à l'ODR seront communiqués à la population via les outils d'information communaux et via le site internet www.pcdr.be.

Pour toute question relative à l'ODR, les trois agents de développement (Barthelemy Anouck, Gilis Marie-Françoise, Leusch Amandine) peuvent être contactés aux coordonnées ci-dessous.

GREOA asbl – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Aywaille
Tél. 04/384 67 88 – Fax 04/384 74 37
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be – www.greoa.be

La réunion se termine à 20h10 et est suivie par le verre de l'amitié.